
Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau

Inventaire archéologique (été 2004)



Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau

Inventaire archéologique (été 2004)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES	ii
LISTE DES PHOTOS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION DU MANDAT	v
 1 INTRODUCTION	 1
1.1 Résultats	1
1.2 Contenu du rapport	1
 2 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE	 3
2.1 Préparation de l'inventaire	3
2.2 Inventaire archéologique	4
2.3 Analyse et rapport	6
 3 RÉSULTATS	 7
3.1 État des connaissances en archéologie	7
3.2 Inventaire archéologique	7
 4 CONCLUSION	 35
 OUVRAGES CONSULTÉS	 36
 ANNEXE 1	
Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Localisation du projet à l'étude.....	2
Figure 2 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Localisation du projet à l'étude et des sites archéologiques connus	10
Figure 3 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Localisation du projet sur la photo aérienne Q65119-67 (1 : 15 840).....	11
Figure 4 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Secteurs 1 à 10	13
Figure 5 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Secteurs 1 et 2	17
Figure 6 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Secteurs 3 (sections 1 et 2), 4 (bretelle B), 5 (bretelle A) et 6	19
Figure 7 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Secteurs 3 (sections 1 et 2), 5 (bretelle A) et 6.....	21
Figure 8 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Secteurs 7 et 8 (bretelles C et D).....	29
Figure 9 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées – Ville de Gatineau – Secteurs 8 (bretelles C et D), 9 et 10	31

LISTE DES PHOTOS

		Page
Page		
Couverture -	Promenade de la Gatineau — Secteur 9 à gauche et secteur 8 à droite — Vue vers le sud	—
Photo 1 -	Secteur 1 — Vue générale de l’environnement — Vue vers l’ouest	23
Photo 2 -	Secteur 2 — Vue de l’environnement devant le stationnement du centre commercial — Vue vers le nord	23
Photo 3 -	Secteur 4 — Section près du viaduc du boulevard Saint-Raymond. Ruisseau au premier plan — Vue vers le sud-ouest	26
Photo 4 -	Secteur 5 — Section sud de la clairière — Vue vers l’est	26
Photo 5 -	Secteur 6 — Corridor de la ligne électrique — Vue vers l’est	34
Photo 6 -	Promenade de la Gatineau — Secteur 9 à gauche et secteur 8 à droite — Vue vers le sud	34

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet.....	8
Tableau 2 - Description environnementale sommaire et nombre de sondages effectués par secteur.....	12
Tableau 3 - Stratigraphie par secteur.....	15

ÉQUIPE DE RÉALISATION DU MANDAT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Denis Roy	Archéologue, service du Soutien technique Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique Direction générale de Québec et de l'Est
Caroline Mercier	Stagiaire en archéologie Direction générale de Québec et de l'Est
Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, service de la Programmation routière et du Transport collectif Direction de la Planification et de la Coordination des ressources Direction générale de Montréal et de l'Ouest
Maroun Shaneen	Ingénieur, service des Projets Direction de l'Outaouais Direction générale de Montréal et de l'Ouest

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau	Archéologue / coordonnateur du projet
François Vigneault	Archéologue / chargé de projet
Marie-Claude Morin	Technicienne de terrain
Paul Girard	Technicien de terrain
Richard Lapointe	Technicien de terrain
Yves Simon	Infographiste
Louise Beaudoin	Secrétaire administrative
Maryvonne Trudeau	Secrétaire

1 INTRODUCTION

En août 2003, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à Arkéos inc. un mandat pour réaliser diverses activités archéologiques (inventaire, fouille et surveillance) dans les limites de l'emprise du projet d'aménagement routier de l'axe McConnell-Laramée dans la municipalité de Gatineau. Dans le cadre de ce mandat, le MTQ confiait à Arkéos inc., en juin 2004, le mandat particulier de réaliser un inventaire archéologique dans le tronçon de l'axe routier McConnell-Laramée située entre les futurs raccordements du boulevard de l'Outaouais avec le boulevard Saint-Raymond à l'ouest et la Promenade du Lac-des-Fées à l'est. D'une largeur minimum de 50 m mais variant selon la topographie, l'emprise s'étendait sur une distance de 2 km (figure 1). De plus, l'inventaire archéologique a également couvert les superficies occupées par quatre bretelles d'accès. Arkéos inc. avait réalisé, en 2001, une évaluation de l'intérêt archéologique d'une zone comprenant l'emprise du projet d'aménagement routier et les résultats avaient démontré que ce tronçon représentait un potentiel archéologique préhistorique (Arkéos inc. 2001).

1.1 Résultats

Les travaux d'inventaire se sont déroulés du 21 au 25 juin et les 29 et 30 juin 2004 par une équipe composée de quatre archéologues (un chargé de projet et trois technicien(nes)). Au total, 809 sondages archéologiques de $\pm 900 \text{ cm}^2$ ont été réalisés dans les limites d'emprise du tracé à l'étude. Jumelés à des inspections visuelles, ces sondages n'ont pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques dans les limites du projet. Quelques objets associés aux XIX^e et XX^e siècles ont néanmoins été mis au jour dans les secteurs 4, 5 et 8. Des sondages supplémentaires réalisés à proximité de ceux-ci n'ont pas révélé d'autres vestiges ni de contexte archéologique. Par conséquent ces objets n'ont pas été conservés, considérant qu'il ne s'agit pas d'un site archéologique comme tel. Le tableau 2, présenté au chapitre 3, résume les résultats de l'inventaire archéologique.

1.2 Contenu du rapport

Le chapitre 2 présente succinctement les méthodes qui ont été utilisées afin de réaliser le mandat. Le chapitre 3 regroupe les données traitant des sites archéologiques déjà connus qui sont localisés à proximité du projet à l'étude de même que les informations relatives aux activités de l'inventaire. Le chapitre 4 présente la synthèse des résultats obtenus et des recommandations. La liste des ouvrages consultés complète ce rapport.

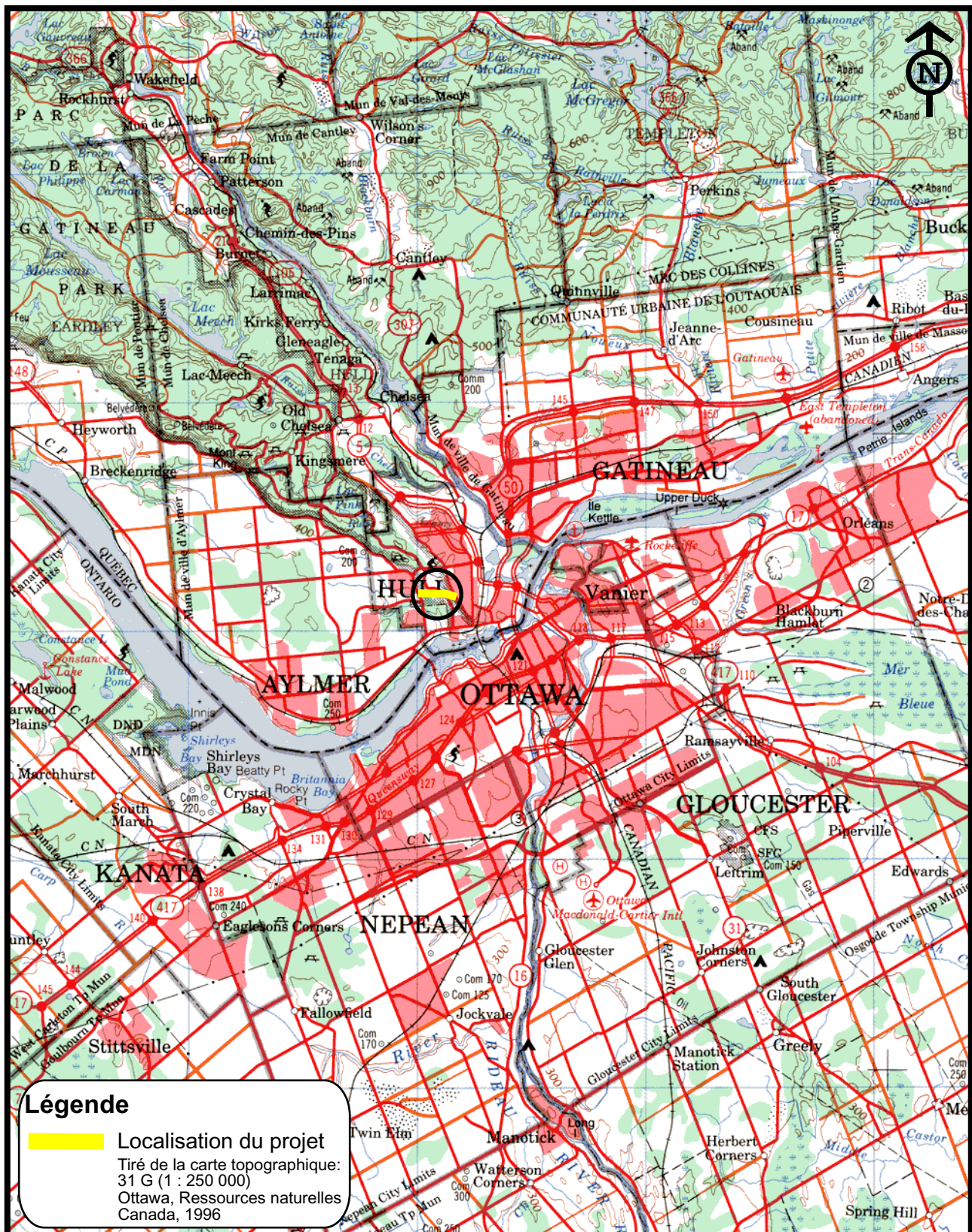


Figure 1 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau - Localisation du projet à l'étude

2 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

2.1 Préparation de l'inventaire

- Demande de permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels en date du 16 juin 2004, le permis 04-ARKE-05 a été délivré à Arkéos inc. Ce permis était effectif à partir du 21 juin 2004.

- Consultations technique et documentaire

Le rapport d'évaluation de l'intérêt archéologique produit pour l'autoroute McConnell-Laramée en 2001 (Arkéos inc. 2001) a été consulté. Celui-ci a été actualisé notamment par une vérification auprès de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les paragraphes qui suivent présentent la méthodologie généralement utilisée dans le cadre d'un inventaire archéologique.

Préalablement à l'inventaire archéologique, des recherches documentaires préparatoires ont été effectuées afin de vérifier la présence de sites archéologiques connus dans les limites d'emprise ou à proximité. Une demande de renseignements illustrant l'emplacement du projet sur une carte 1 : 50 000 a été transmise au MCCQ (ISAQ) afin d'obtenir la localisation des sites répertoriés dans un rayon de 10 km autour du projet d'aménagement. Cette recherche documentaire permet de confirmer la présence ou l'absence de sites connus dans l'emprise du projet routier ou à proximité et permet d'évaluer l'état des connaissances archéologiques locales (schèmes d'établissements, anciennetés, appartenances culturelles etc.). Lorsqu'il y a des sites connus, ceux-ci sont décrits (sous forme de tableau) selon la localisation, la distance du projet, leur état de conservation, le contenu archéologique et l'affiliation culturelle.

2.2 Inventaire archéologique

En vue de l'inventaire archéologique, l'emplacement du projet d'aménagement routier est repéré sur le terrain à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Un relevé photographique sur diapositives en couleurs est systématiquement effectué.

L'emprise est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'éliminer les secteurs impraticables (marécages, pentes fortes, remblais, substrat rocheux ou autres perturbations importantes) et afin de planifier la localisation des sondages. Toutes les observations et les descriptions de terrain (environnement, déroulement des travaux, stratigraphies, etc.) sont consignées par écrit par le chargé de projet.

Lorsque les dépôts de surface sont totalement bouleversés et qu'aucun sondage n'est réalisable, des inspections visuelles ainsi que des enregistrements de données et des descriptions des lieux sont néanmoins effectués.

Généralement, les sondages archéologiques exploratoires doivent mesurer $\pm 900 \text{ cm}^2$. Ils sont implantés à tous les 15 m, sur un ou plusieurs alignements, selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les puits sont découpés à la pelle pour y dégager le niveau végétal de surface, puis à la truelle pour y décaper minutieusement les différents niveaux pédologiques. La profondeur maximale est toujours déterminée par les dépôts naturels enfouis jugés archéologiquement stériles. Suite à tous les relevés d'usage, les sondages sont remblayés avec le même sol.

Lorsqu'il y a des champs labourés ou pour toutes autres surfaces dégagées de couvert végétal, une inspection visuelle est pratiquée. De plus, quelques sondages ponctuels permettent d'y enregistrer la stratigraphie. Dans les cas d'anciens terrains labourés et lorsque applicable, l'inventaire peut être facilité par un labourage mécanique préalable. Cette méthode, lorsque appliquée, est suivie d'une inspection visuelle et de sondages manuels.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation et de protection sont alors entreprises. Des sondages supplémentaires réalisés aux 5 m permettent d'évaluer l'état, l'importance et l'étendue du site. Il est prévu de procéder à l'enregistrement de la position des objets (sur fiches standardisées) et à une couverture photographique du contexte pédologique et environnemental. Tous les vestiges archéologiques découverts doivent être conservés dans des

contenants portant le numéro du sondage, l'identification du projet et la date. Le site doit être localisé et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'archéologue / chargé de projet doit alors tenir compte de l'ensemble des données pour déterminer l'importance et l'étendue du site afin de fournir rapidement à l'archéologue du MTQ des recommandations.

Chaque artefact est identifié par un code temporaire spécifique qui se compose des trois premières lettres de la municipalité dans laquelle le site est localisé, de l'année de l'intervention et d'un numéro séquentiel par projet (ex : QUE99-01). Ce code temporaire sert à identifier les données relatives à chacun des projets, à moins, bien entendu, qu'un code Borden ait déjà été attribué.

Le système Tykal est utilisé pour l'enregistrement des données sur le site archéologique. Cette méthode oblige la division de l'aire d'intervention en opération, sous-opération et lot, le lot étant la plus petite unité d'enregistrement. Ainsi, la première opération devrait recevoir le numéro 1, à moins qu'une intervention antérieure ait pris place dans ce secteur. Chaque opération peut être subdivisée en sous-opération selon les besoins. À ce stade, une lettre majuscule s'ajoute au numéro de l'opération. Enfin, le numéro de lot identifie une couche de sol, un vestige particulier ou tout autre phénomène jugé pertinent pour la compréhension d'un site archéologique. Ce chiffre s'ajoute à la séquence utilisée pour l'opération et la sous-opération pour ainsi obtenir par exemple, 1A2, qui correspond alors au deuxième lot de la sous-opération 1A.

Finalement, chacun des lots de sol enregistrés est accompagné d'une fiche descriptive faisant état de sa provenance, de sa nature et de sa profondeur. Les profondeurs sont calculées en fonction de la surface du sol environnant. Tous les vestiges mis au jour durant les travaux sont également décrits, localisés et photographiés, même si les ouvrages récents et les infrastructures publiques ne sont pas considérés comme formant un site archéologique selon les critères définis par le MCCQ. De plus, les parois des tranchées excavées font l'objet de relevés stratigraphiques (généralement des croquis lors d'une surveillance) et photographiques, selon la pertinence.

2.3 Analyse et rapport

Tous les vestiges éventuellement recueillis sont nettoyés et classifiés. Le cas échéant, l'identification de certains vestiges peut être effectuée par des spécialistes en culture matérielle. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs intégrés au rapport.

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les sites identifiés et la description des interventions archéologiques déjà réalisées à proximité du projet routier. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des aménagements routiers prévus. Une description environnementale ainsi que les travaux archéologiques réalisés y sont présentés. Finalement, des conclusions et des recommandations sont aussi présentées.

3 RÉSULTATS

L'inventaire archéologique a été réalisé dans les limites d'emprise du prolongement de l'axe routier McConnell-Laramée, soit entre les raccordements routiers du boulevard de l'Outaouais avec le boulevard Saint-Raymond à l'ouest, jusqu'à l'escarpement d'un éperon rocheux à l'est, devant le ruisseau et le marécage de décharge du Lac-des-Fées (figure 2). Le tracé est représenté sur la photographie aérienne à l'échelle du 1 : 15 840 (figure 3), sur une carte générale à l'échelle du 1 : 6 000 (figure 4) ainsi que sur les plans de construction au 1 : 2 000 (figures 5 à 9).

3.1 État des connaissances en archéologie

La consultation du registre de l'ISAQ a permis de constater que vingt-six sites archéologiques connus sont localisés dans un rayon de 10 km autour du projet (tableau 1 et figure 2). De plus, un emplacement identifié par le code BiFw-n, dont la localisation précise est inconnue, est situé à environ 500 m au nord-est du projet. Celui-ci représente la découverte d'une pointe de projectile ou d'un couteau en cuivre natif.

3.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé à l'intérieur d'une emprise d'une largeur variable, selon la topographie et la présence des échangeurs, bretelles d'accès, etc. La largeur minimum était cependant de 55 m et la longueur maximum de 2 000 m. Le tracé de la future route couvrait le prolongement de l'axe du boulevard Laramée vers l'est et l'emplacement de quatre bretelles d'accès (identifiées A, B, C et D). Afin de faciliter l'enregistrement des données, l'emprise a été divisée en dix secteurs, selon le type d'aménagement routier et immobilier existant, la topographie observée, le type de couvert végétal et le cas échéant, le type d'aménagement routier prévu. Pour chacun des secteurs, les tableaux 2 et 3 fournissent une localisation, une brève description environnementale et stratigraphique et le nombre de sondages effectués. Les figures 4 à 8 illustrent les limites de chacun des secteurs circonscrits.

Tableau 1 - Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet

Code Borden	Localisation et nom	Distance du projet (km)	Affiliation culturelle	Références
BiFw-n	Lac-des-Fées	0,5 (au nord-est)	Amérindien préhistorique	Arkéos, 2001; Garry, C., 1914; Wintemberg, P.M.O., s.d.;
BiFw-2	Kennedy	2 (au sud)	Amérindien préhistorique	Benmouyal, J., 1971
BiFw-5	Moulin Gilmour	3,5 (au nord-est)	Euro-qubécois 1800-1899	La Roche, D., 1980
BiFw-6	Lac Leamy	4,5 (au nord-est)	Sylvicole moyen; sylvicole supérieur; amérindien historique contact à 1900; euro-qubécois 1800-1899, euro-qubécois 1900-1950	Codère, Y., 1996; Gagné, M., 2004; Laliberté, M., 2004; Laliberté, M., 2002; Laliberté, M., 2001; Laliberté, M., 1992; Laliberté, M. et autres, 1997; Laliberté, M. et autres, 1998; La Roche, D., 1980; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995;
BiFw-8	Parc Laurier	3,5 (à l'est)	Euro-qubécois 1800-1899; euro-qubécois 1900-1950	Faubert, D. et autres, 1984
BiFw-13	Pointe Val-Tréteau	2 (au sud-est)	Amérindien préhistorique; euro-qubécois	Arkéos, 1992; Codère, Y., 1996
BiFw-14	Rivière des Outaouais	2 (au sud-est)	Archaïque post-laurentien; sylvicole	Arkéos, 1993; Codère, Y., 1996
BiFw-15	Lac Leamy 1	5 (au nord-est)	Amérindien préhistorique	Laliberté, M., 1992; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-16	Lac Leamy 2	4,5 (au nord-est)	Sylvicole moyen; sylvicole supérieur; amérindien historique contact à 1900; euro-qubécois	Codère, Y., 1996; Laliberté, M., 2001; Laliberté, M., 1992; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995a; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1993
BiFw-17	Lac Leamy 5	4 (au nord-est)	Sylvicole moyen; sylvicole supérieur	Codère, Y., 1996; Laliberté, M., 1992; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-18	Lac Leamy 4	4,5 (au nord-est)	Sylvicole moyen; euro-qubécois	Codère, Y., 1996; Laliberté, M., 2001; Laliberté, M., 1992; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995a; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1993
BiFw-20	Lac Leamy 7	4 (au nord-est)	Archaïque laurentien; sylvicole; euro-qubécois 1900-1950	Codère, Y., 1996; Laliberté, M., 1999a; Laliberté, M., 1992; Laliberté, M. et Levesque, F., 2000; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-21	Lac Leamy 6	3 (au nord-est)	Amérindien préhistorique. Carrière	Codère, Y., 1996; Laliberté, M., 1992; Levesque, F., 2001; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995a

Code Borden	Localisation et nom	Distance du projet (km)	Affiliation culturelle	Références
BiFw-23	Parc Jacques-Cartier	3,5 (à l'est)	Amérindien préhistorique; euro-qubécois 1800-1899; euro-qubécois 1900-1950	Laliberté, M., 2003; Pintal, J.-Y., 1994
BiFw-24	Lac Leamy	3 (au nord-est)	Euro-qubécois 1800-1899; euro-qubécois 1900-1950	Arkéos, 1998; Laliberté, M., 1999; Laliberté, M., 1998b; Levesque, F., 2001; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995a
BiFw-25	Lac Leamy	4,5 (au nord-est)	Sylvicole moyen; euro-qubécois 1900-1950	Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-26	Lac Leamy	4,5 (au nord-est)	Archaïque laurentien; euro-qubécois	Codère, Y., 1996; Laliberté, M., 2002a; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-28	Lac Leamy	4,5 (au nord-est)	Amérindien préhistorique	Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-29	Lac Leamy	4 (au nord-est)	Amérindien préhistorique	Codère, Y., 1996; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-30	Lac Leamy	4 (au nord-est)	Amérindien préhistorique	Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-31	Lac Leamy	3,5 (au nord-est)	Sylvicole moyen	Codère, Y., 1996; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-32	Lac Leamy	3 (au nord-est)	Amérindien préhistorique	Codère, Y., 1996; Société d'histoire de l'Outaouais (La)., 1995
BiFw-39	Rivière des Outaouais	2,5 (sud-ouest)	Archaïque post-laurentien; sylvicole inférieur; sylvicole moyen; euro-qubécois 1800-1899; euro-qubécois 1900-1950	Laliberté, M., 1998; Laliberté, M., 1998a
BiFw-43	E. B. Eddy	2,5 (au sud-est)	Euro-qubécois 1800-1899	Guitard, M., 1999; Guitard, M., 1998; Desrosiers, P., 2000
BiFw-64	Parc Jacques-Cartier		Sylvicole moyen	Laliberté, M., 2002
BiFw-76	Maison Walker-Wright	2 (à l'est)	Euro-qubécois 1800-1899; euro-qubécois 1900-1950	Arkéos, 2004
BjFw-1	Barrage de Chelsea	<u>??</u>	(code Borden réservé mais site pas encore inscrit)	aucune

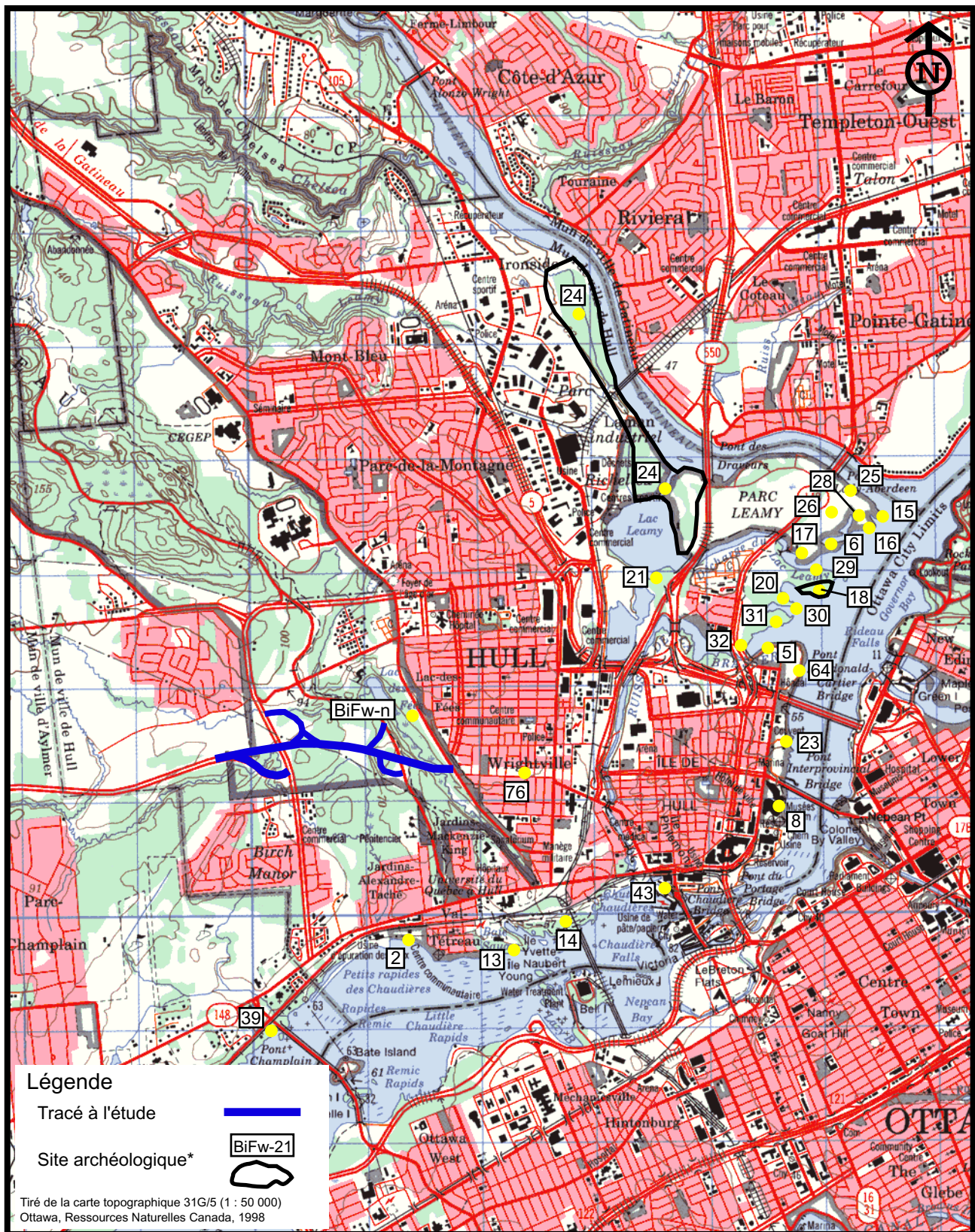


Figure 2 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau - Localisation du projet à l'étude et des sites archéologiques connus

* tous les sites archéologiques apparaissant sur cette figure appartiennent au code BiFw



Figure 3 - Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau - Localisation du projet sur la photo aérienne Q65119-67 (1 : 15 840)

Tableau 2 - Description environnementale sommaire et nombre de sondages effectués par secteur

No de secteur dimensions (E-O x N-S)	Localisation*	Description environnementale	Nombre de sondages
1 890 x 30m	Début au boul. de l'Outaouais (du côté sud) jusqu'au boul. Saint-Raymond.	Terrain en friche.	120
2 450 x 40m	Début au boul. de l'Outaouais (du côté nord) jusqu'au stationnement du centre commercial. km 6+750 à 7+300	Terrain en friche.	55
3 section 1 : 300 x 50m section 2 : 20 x 250m	En bordure du centre commercial du boul. Saint-Raymond et du boulevard du Plateau. Section 1 : Km 7+300 à 7+625	Secteur très perturbé par un décapage des sols de surface et des remblais. Peu de végétation au sol.	4
4 440 x 220m	Correspond à l'emplacement de la future bretelle B. km 2+400 à 2+900	Boisé dense, petites clairières, zones humides. Un ruisseau serpente au milieu du secteur.	121
5 250 x 250m	Correspond à l'emplacement de la future bretelle A (à l'est du boul. Saint-Raymond). km 1+643 à 0+500	Clairière herbeuse et boisée. Secteur traversé par l'ancien chemin de la Montagne. Semble avoir été labouré dans le passé.	101
6 480 x 100m	km 30+000 à 30+660	Boisé naturel non-perturbé. Son extrémité est correspond au dépotoir enfoui.	158
7 220 x 150m	Secteur du dépotoir enfoui. km 30+680 à 30+900	Longues herbes et quelques arbustes.	Aucun
8 330 x 380m	Section ouest d'un éperon rocheux, jusqu'à la promenade de la Gatineau. km 8+320 à 8+680	Éperon rocheux. Secteur boisé avec une clairière bordant la Promenade de la Gatineau à l'ouest.	178
9 200 x 80m	Section à l'est de la promenade de la Gatineau sur l'éperon rocheux. km 8+680 à 8+900	Éperon rocheux. Secteur boisé avec une clairière bordant la promenade de la Gatineau à l'est.	46
10 15 x 220m	Secteur le long de l'escarpement est de l'éperon rocheux (futur égout fluvial). km 36+170 à 36+380	Secteur boisé avec crans rocheux par endroits.	26
		TOTAL	809

* Les km de début et de fin du secteur 1 de même que ceux de la section 2 du secteur 3 n'ont pu être précisés puisqu'ils n'apparaissent pas sur les plans officiels fournis par le MTQ. C'est pourquoi seulement une dimension (longueur x largeur) apparaît dans le tableau 2.



Figure 4

**Axe McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées -
Ville de Gatineau, secteurs 1 à 10**

ÉCHELLE = 1 : 6000
30 0 60 120 m
Date
Février 2005
Numéro
de projet
850-479

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Tableau 3 - Stratigraphie par secteur

No de secteur	Description stratigraphique
1	20 cm de limon brun légèrement sableux suivi d'un limon gris pâle sur 10 cm et d'un limon argileux orangé
2	20 cm de limon brun légèrement sableux suivi d'un limon gris pâle
3	Secteur très perturbé par décapage et/ou remblais sur au moins 30 cm, suivi d'une argile grise foncée compacte. Peu de végétation au sol. Certains endroits présentent un aménagement paysagé.
4	Limon sableux gris foncé sur 20 cm suivi d'un limon compact gris pâle. Argile grise pâle directement sous la litière aux altitudes inférieures près du ruisseau
5	20 à 40 cm de limon argileux gris foncé suivi d'argile grise compacte
6	10 à 20 cm de limon argileux brun foncé suivi d'une argile compacte grise pâle
7	Aucun sondage
8	10 à 30 cm de limon argileux brun foncé suivi d'argile grise pâle. Crans rocheux parfois visibles en surface
9	10 à 30 cm de limon argileux brun foncé suivi d'argile grise pâle. Crans rocheux parfois visibles en surface
10	10 à 30 cm de limon argileux brun foncé suivi d'argile grise pâle. Crans rocheux fréquemment présents en surface

- SECTEUR 1 — Boulevard de l'Outaouais (côté sud) jusqu'au boulevard Saint-Raymond (figure 5)

Ce secteur (photo 1) couvre l'emprise du côté sud du boulevard de l'Outaouais, de la limite ouest des travaux projetés jusqu'à l'intersection avec le boulevard Saint-Raymond, sur une longueur totale de 890 m. La largeur de l'emprise inventoriée varie de 25 m à 30 m à partir de l'accotement. Le boulevard de l'Outaouais étant surélevé par rapport à l'altitude du terrain environnant, une dénivellation large de quelques mètres mène à un terrain relativement plat et dégagé jusqu'à une clôture et un boisé situé à la limite de l'emprise. Entre ce boisé et la route, les arbres sont presque complètement absents, et la végétation est plutôt constituée de plantes herbacées et de quelques arbustes. Deux lignes de sondages ont été pratiquées dans ce secteur et 120 sondages y ont été réalisés. La stratigraphie observée est semblable dans tous les sondages. Sous la litière, on retrouve 20 cm de limon brun légèrement sableux suivi d'un limon gris pâle sur 10 cm et d'un limon argileux orangé. L'intervention archéologique n'a livré aucun vestige archéologique.

- SECTEUR 2 — Boulevard de l’Outaouais (côté nord) sur 550 m (km 6+750 à 7+300)

Ce secteur (figure 5) couvre l'emprise du côté nord du boulevard de l’Outaouais, de la limite ouest des travaux jusqu'au stationnement du centre commercial où le sol est complètement remanié et où la végétation fait place à une surface dénudée (photo 2). La longueur du secteur 2 est d'environ 550 m et la largeur de l'emprise inventoriée à partir de l'accotement du boulevard de l’Outaouais varie de 40 m à 80 m. Le boulevard de l’Outaouais est en courbe vers le sud à environ 300 m du début des travaux avant de faire jonction avec le boulevard Saint-Raymond. La future route suivra la limite du terrain de stationnement du centre commercial.

Les abords nord du boulevard de l’Outaouais sont semblables à ceux observés du côté sud. En effet, à partir de l'accotement, une dénivellation large de quelques mètres mène plus bas à un terrain relativement plat, dégagé et bordé par une clôture. Une étroite bande d'arbres, à la limite de l'emprise, cache la partie ouest du stationnement du centre commercial. Entre ces arbres et la route, la végétation est constituée de plantes herbacées et de quelques arbustes. La stratigraphie dans ce secteur révèle, sous la litière, 20 cm de limon brun légèrement sableux suivi d'un limon gris pâle. Les 55 sondages effectués se sont tous révélés négatifs.

- SECTEUR 3 — Secteur perturbé aux abords du stationnement du centre commercial et du viaduc du boulevard Saint-Raymond (km 7+300 à 7+625)

Ce secteur (figures 6 et 7) est divisé en deux sections et correspond à des terrains complètement remaniés en bordure du centre commercial, du boulevard Saint-Raymond et de son viaduc ainsi que du boulevard du Plateau à la limite nord des travaux et à l'entrée du stationnement du centre commercial. La première section est dans le corridor du futur prolongement du boulevard de l’Outaouais et reprend là où le secteur 2 se termine. La limite de l'emprise au nord de cette section est à la bordure même du stationnement du centre commercial et la limite sud est marquée par un boisé (qui se trouve inclus dans le secteur 4). À l'est, la première section est délimitée par l'ancien chemin de la Montagne. La première section comprend donc l'espace sous le viaduc du boulevard Saint-Raymond. D'est en ouest, la longueur de la première section du secteur 3 est de 300 m et sa largeur de près de 50 m. Il y a peu de végétation au sol et l'étendue des perturbations occasionnées par les



Figure 5
**Axe McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/
 Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau, secteurs 1 et 2**

ÉCHELLE = 1 : 2000
 10 0 20 40 m
 Date
 Février 2005
 Numéro
 de projet
 850-479

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

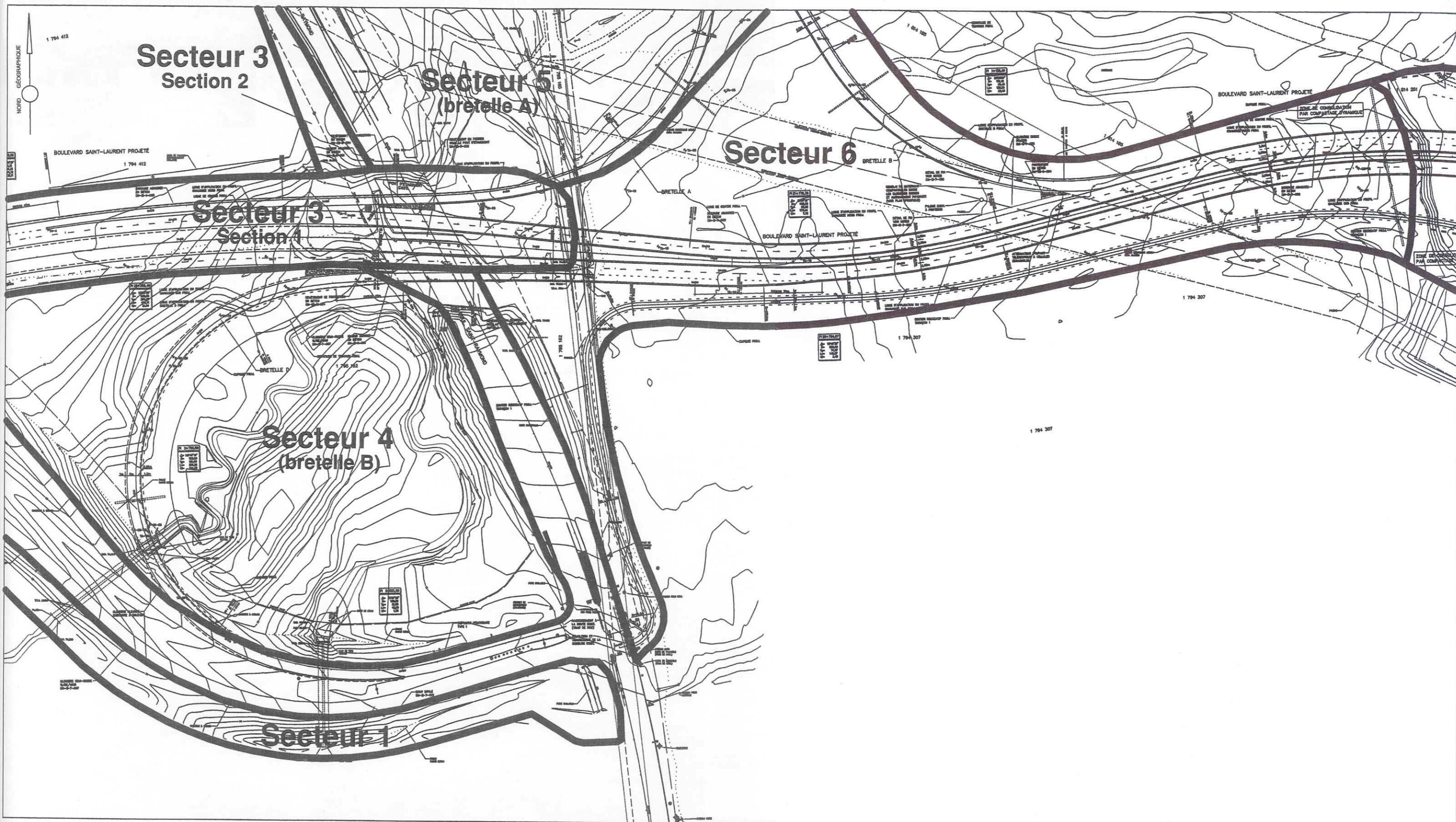


Figure 6
Axe McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de
Gatineau, secteurs 3 (sections 1 et 2), 4 (bretelle B), 5 (bretelle A) et 6

ÉCHELLE = 1 : 2000
 10 0 20 40 m

Date
 Février 2005

Numéro
 de projet
 850-479

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

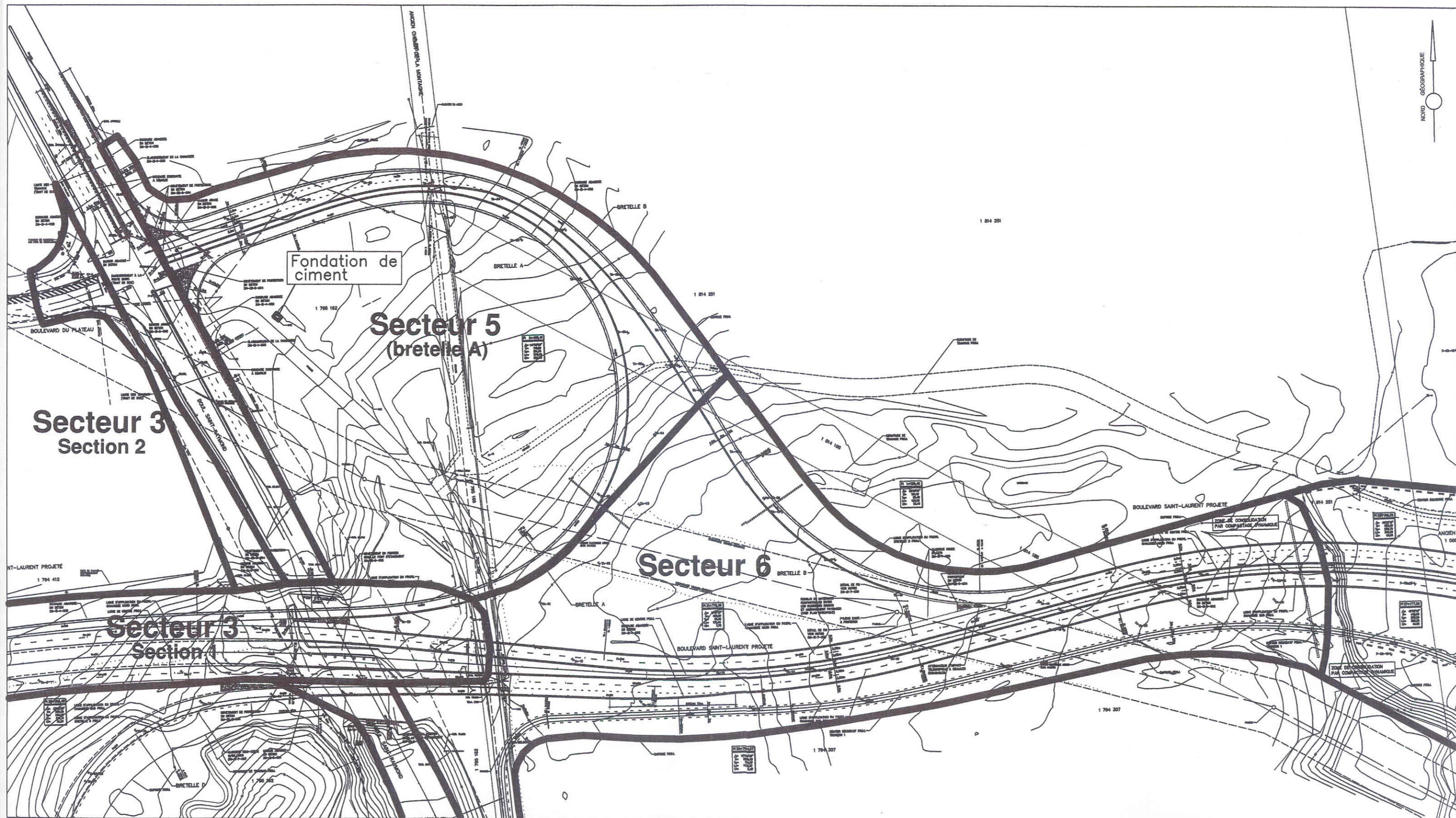


Figure 7

Axe McConnell-Laramée : Boulevard de l'Outaouais/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau, secteurs 3 (sections 1 et 2), 5 (bretelle A) et 6

ÉCHELLE = 1 : 2000
10 0 20 40 m

Date
Février 2005

Numéro
de projet
850-479

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Photo 1



Photo 2

Photo 1 - Secteur 1 - Vue générale de l'environnement - Vue vers l'ouest

Photo 2 - Secteur 2 - Vue de l'environnement devant le stationnement du centre commercial - Vue vers le nord

travaux de construction du centre commercial et du viaduc est évidente. Quatre sondages, entre la limite ouest du secteur et le viaduc, ont quand même été effectués afin de vérifier la stratigraphie. Le sol est constitué de remblais sur une profondeur d'au moins 30 cm où a été déblayé de son couvert organique presque jusqu'à la couche suivante, une argile grise foncée et compacte. Aucun vestige archéologique n'a été découvert.

La deuxième section inventoriée inclut le secteur remanié longeant le boulevard Saint-Raymond à l'est du centre commercial et se termine au nord, à l'intersection des boulevards Saint-Raymond et du Plateau. Les dimensions de cette section sont de 5 à 20 m d'est en ouest et de 250 m du nord au sud. Les travaux d'aménagement de la route et du terrain du centre commercial n'ont laissé aucune superficie intacte et aucun sondage n'y a été effectué.

L'inspection visuelle de ce secteur a révélé des sols complètement perturbés, déblayés ou remaniés. Aucun vestige archéologique ne fut découvert.

- **SECTEUR 4 — Secteur boisé à l'emplacement de la future bretelle B (km 2+400 à 2+900)**

Ce secteur (voir figure 6) correspond à l'emplacement de la future bretelle B et se situe dans un espace délimité au nord par le secteur 3, à l'est par le boulevard Saint-Raymond et, à l'ouest et au sud, par le boulevard de l'Outaouais qui présente à cet endroit une courbe, avant de rejoindre le boulevard Saint-Raymond. Un dénivelé important, sur une largeur de plusieurs mètres, dans lequel aucun sondage ne fut effectué, suit le tracé du boulevard de l'Outaouais. Le reste du secteur est occupé par un milieu boisé, dont la majeure partie, près du boulevard Saint-Raymond, présente des pentes importantes qui s'étendent dans le boisé. Un ruisseau est aussi présent dans ce secteur (photo 3).

Dans les superficies en hauteur, la stratigraphie est généralement formée d'une litière sous laquelle se trouve un limon sableux gris foncé de 20 cm, suivi d'un limon compact gris pâle. Près du ruisseau, une argile grise pâle est directement sous la litière. Le ruisseau a d'ailleurs creusé son lit dans cette argile.

À environ 100 m de l'intersection des boulevards Saint-Raymond et de l'Outaouais et à environ 30 m du viaduc du boulevard Saint-Raymond, se trouve une clairière plus ou moins

plane, située entre les milieux à fortes pentes et le lit du ruisseau. Dans l'un des sondages, des vestiges associés au XIX^e siècle (clous découpés, terre cuite fine blanche, verre chauffé) ont été identifiés. Des sondages supplémentaires ont été pratiqués en périphérie, aux cinq mètres de distance et tous se sont révélés négatifs. Les vestiges mis au jour n'ont pas été conservés, compte tenu de l'absence d'un contexte archéologique

Au total, 120 sondages ont été effectués dans ce secteur et, hormis les quelques objets identifiés dans un sondage, ils se sont avérés négatifs.

- SECTEUR 5 — Clairière herbeuse et boisée - Emplacement de la future bretelle A
(km 0+500 à 1+643)

Ce secteur (photo 4 et voir figures 6 et 7) correspond à l'emplacement de la future bretelle A. Il est délimité à l'ouest par le boulevard Saint-Raymond, au nord et à l'est par la limite de l'emprise et, au sud, par les secteurs 3 et 6. Plusieurs aménagements ont bouleversé ce secteur : l'ancien chemin de la Montagne, qui est orienté nord-sud et qui est rejoint par une route d'accès depuis le boulevard Saint-Raymond; un chemin forestier, orienté est-ouest, qui débute au chemin de la Montagne pour atteindre le dépotoir dans le secteur 7. Dans la partie sud-ouest de ce secteur, une ligne électrique, avec son emprise déboisée, est également présente. Les dimensions de ce secteur sont de 250 m d'est en ouest et de 250 m du nord au sud.

La superficie du secteur est plane sur quelques dizaines de mètres près de la limite nord de l'emprise et est ensuite en pente jusqu'à sa limite sud. La végétation est essentiellement constituée de plantes herbacées, avec quelques concentrations d'arbustes et quelques arbres qui sont en plus grand nombre dans la partie est. Le couvert végétal actuel et la stratigraphie permettent de croire que ce secteur fut autrefois à vocation agricole. Les sondages ont révélé, sous la litière, une première couche de 20 à 40 cm d'épaisseur, composée de limon argileux gris foncé. Sous cette couche se trouve une argile grise compacte. Le sol est particulièrement compact au nord du secteur et aux abords du boulevard Saint-Raymond. À cet endroit et sur plusieurs mètres en s'éloignant du boulevard, les sondages sont difficilement praticables compte tenu des remblais.



Photo 3



Photo 4

Photo 3 - Secteur 4 - Section près du viaduc du boulevard Saint-Raymond. À observer le ruisseau au premier plan - Vue vers le sud-ouest

Photo 4 - Secteur 5 - Section sud de la clairière - Vue vers l'est

Une fondation en ciment, indiquant la présence d'un bâtiment mesurant 10 m x 7 m, a été repérée entre le chemin d'accès et l'ancien chemin de la Montagne, au nord, dans la partie nord-ouest du secteur (voir figure 7). Deux sondages à proximité ont révélé quelques objets du XX^e siècle (carreaux d'amiante, quelques morceaux de verre, quelques clous rouillés). Ces vestiges n'ont pas été conservés compte tenu de l'absence de contexte archéologique. Aucune autre découverte n'a été effectuée dans ce secteur.

Au total, 101 sondages ont été effectués dans ce secteur et, hormis quelques vestiges sans contexte archéologique, tous se sont avérés négatifs.

- **SECTEUR 6 — Secteur boisé dans l'axe du boulevard de l'Outaouais (km 30+000 à 30+660)**

Le secteur 6 se trouve au sud du secteur 5 et à l'est de l'ancien chemin de la Montagne, dans l'axe du prolongement du boulevard de l'Outaouais. Il est occupé par un boisé dans son état naturel, à l'exception de l'emprise d'une ligne de transport d'électricité (photo 5) sur presque toute la longueur du secteur (sauf à l'extrémité est) et qui est déboisée sur 30 m de largeur (voir figures 6 et 7). Dans ce corridor, on trouve de petits marécages et des superficies avec de hautes herbes et des arbustes. Dans le boisé, le sous-bois est généralement dégagé et, bien que la topographie soit généralement horizontale, le terrain est accidenté et ponctué de monticules (moins de un mètre de hauteur) de sable et de cuvettes humides. Quelques grosses pierres arrondies, de plusieurs dizaines de centimètres de diamètre, jonchent aussi le sol du boisé. De l'ancien chemin de la Montagne jusqu'à la jonction avec un dépotoir enfoui (extrémité est), ce secteur est d'une longueur de 480 m et sa largeur varie de 60 m à 100 m. Hormis les monticules de sable, la stratigraphie du boisé est généralement uniforme. Sous la litière, se trouve de 10 à 20 cm de limon argileux brun foncé mi-compact suivi d'une argile compacte grise pâle. L'inventaire archéologique de ce secteur a été effectué par 158 sondages et aucun vestige archéologique n'y a été découvert.

- **SECTEUR 7 — Dépotoir remblayé (km 30+680 à 30+900)**

À l'est du secteur 6, se trouve un milieu presque entièrement déboisé (figure 8). Cet emplacement est occupé par un dépotoir dont l'histoire et les limites sont mal connues, mais qui fut utilisé encore récemment. Sur la plus grande partie du dépotoir, le sol a été remblayé

et la végétation y est pauvre. L'emprise fait 220 m d'est en ouest, soit de la fin du boisé du secteur 6 jusqu'à un escarpement rocheux à l'ouest et, 150 m du nord au sud. L'emprise ne comprend pas tout le dépotoir, qui se prolonge vers le nord. À la limite sud du secteur, celui-ci est occupé par une végétation plus dense et plus variée sur quelques dizaines de mètres. Cette superficie précède un escarpement de plusieurs mètres de hauteur. Ce secteur suit la bordure du corridor de la ligne électrique. Dans ce secteur, on remarque que des déchets jonchent le sol, ce qui indique que le dépotoir s'y poursuit et, si on en juge par la croissance de la végétation, cette partie est probablement plus ancienne.

Donc, comme mentionné dans le paragraphe ci-dessus, le secteur 7 correspond à un dépotoir contemporain et sur cette constatation, il n'a été inspecté que visuellement. Aucun sondage n'y a été effectué et aucune trace d'occupation ou d'activité humaine présentant un intérêt patrimonial n'a été observée.

- **SECTEUR 8 — Plateau de l'escarpement jusqu'à la promenade Gatineau
(km 8+320 à 8+680)**

Ce secteur se situe dans la pointe sud du parc de la Gatineau, sur un éperon rocheux qui constitue une avancée du bouclier Canadien vers le sud (figures 8 et 9). Cet éperon est délimité à l'est et à l'ouest par des escarpements assez abrupts. L'escarpement à l'ouest délimite les secteurs 7 et 8. Le secteur 8 comprend donc cet escarpement et le plateau, jusqu'à la promenade Gatineau, une route qui suit la pointe sud du parc. Le secteur comprend le tracé de la future route et deux bretelles d'accès (C et D). L'emprise est de 330 m d'est en ouest et de 380 m du nord au sud. Le secteur est presque entièrement boisé et peu perturbé, avec un sous-bois dégagé. Les abords de la promenade Gatineau sont occupés par une végétation en friche. Depuis la limite du boisé, le terrain est en pente douce et redevient plat à quelques mètres de la route.

Le socle rocheux est visible en surface à plusieurs endroits, en particulier aux abords de l'escarpement, à l'est et, comme les dépôts meubles sont peu profonds, celui-ci est parfois atteint dans les sondages. Des pierres arrondies de quelques dizaines de centimètres de diamètre sont aussi visibles en surface ici et là. Les 178 sondages effectués dans ce secteur révèlent généralement, sous la litière, de 10 cm à 30 cm de limon argileux brun foncé suivi d'une argile grise pâle. Deux sondages pratiqués dans la pente, aux abords de la promenade Gatineau, ont révélé quelques fragments de verre et un clou découpé. Les

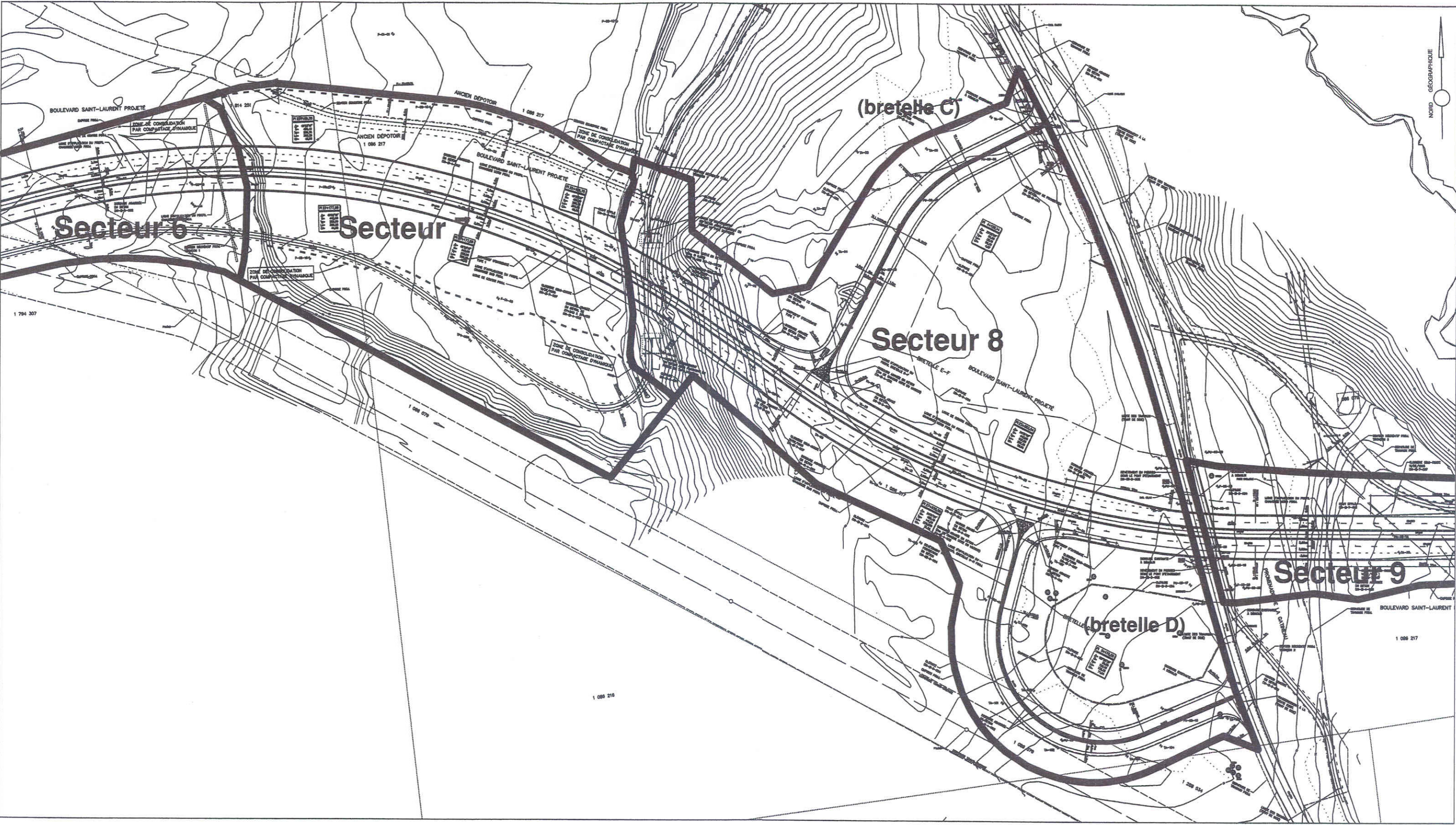


Figure 8
Axe McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de
Gatineau, secteurs 7 et 8 (bretelles C et D)

ÉCHELLE = 1 : 2000
 10 0 20 40 m
 Date
 Février 2005
 Numéro
 de projet
 850-479



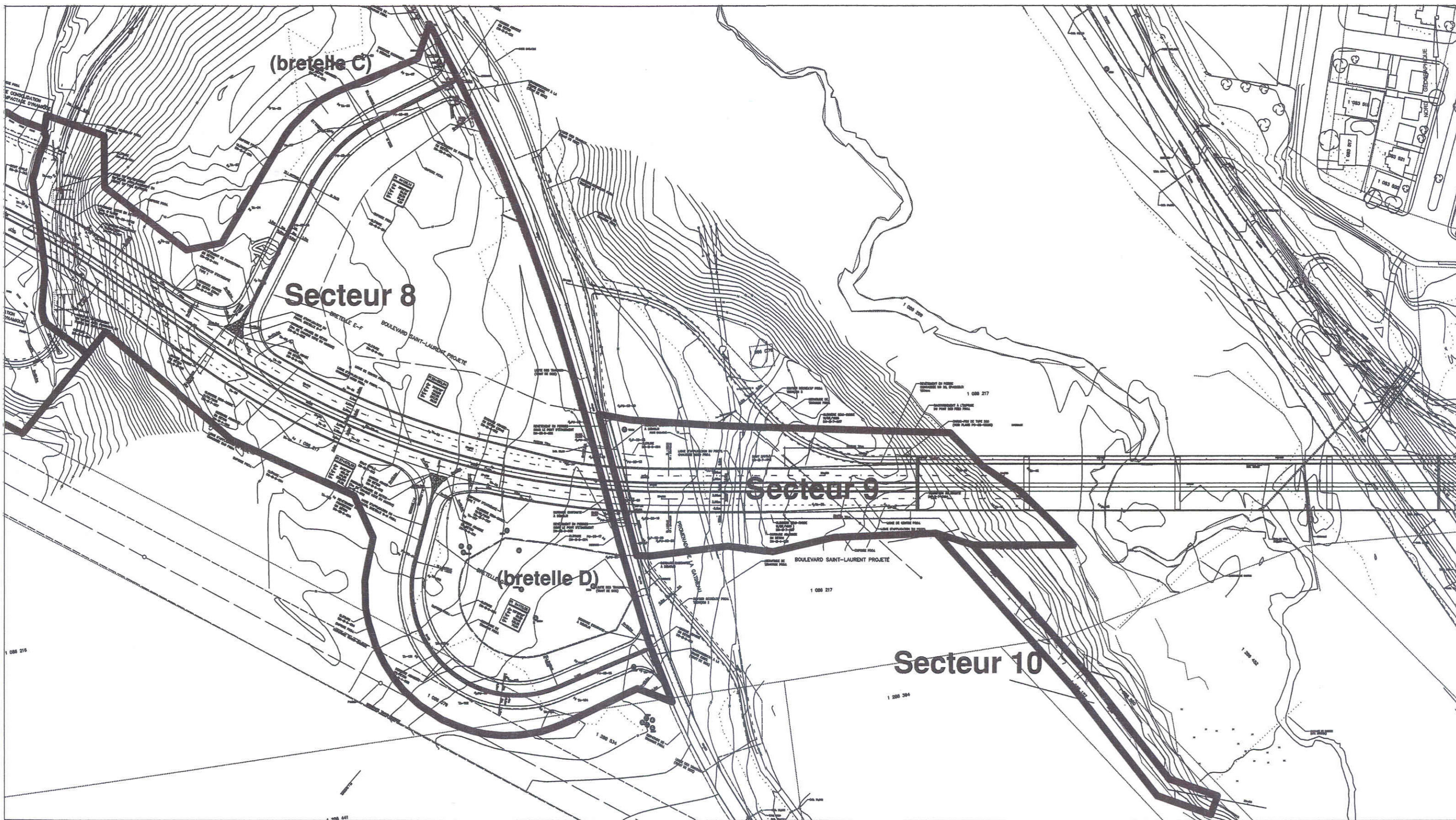


Figure 9

**Axe McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de
Gatineau, secteurs 8 (bretelles C et D), 9 et 10**

ÉCHELLE = 1 : 2000
10 0 20 40 m

Date
Février 2005

Numéro
de projet
850-479

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

sondages environnants, incluant des sondages supplémentaires effectués aux cinq mètres de distance, se sont par contre révélés négatifs. Ces objets n'ont pas été conservés compte tenu de l'absence de contexte archéologique.

- **SECTEUR 9 — De la promenade de la Gatineau jusqu'à l'escarpement à l'est (km 8+680 à 8+900)**

Ce secteur (photo 6 et voir figure 9) est semblable au précédent puisque seul le passage de la promenade de la Gatineau interrompt le paysage naturel. On trouve donc une section herbeuse en bordure de la route, en grande partie dépourvue d'arbres. Une piste cyclable asphaltée traverse l'emprise à la limite du boisé. Celle-ci qui reprend à cet endroit après avoir été interrompue par la route. Le boisé se termine à la limite du projet, avec l'escarpement est de l'éperon rocheux (compris dans l'emprise des travaux). La topographie dans le boisé est plus accidentée que dans le secteur 8 puisque celui-ci se rapproche de l'escarpement. Le terrain est aussi généralement en pente depuis le début du boisé vers le sud et aussi vers l'escarpement rocheux à l'est. Au pied de l'escarpement il y a des déchets qui indiquent que ce lieu a servi encore récemment de dépotoir. La stratigraphie observée dans les 46 sondages effectués correspond à la litière, à une épaisseur de 10 à 30 cm de limon argileux brun foncé, suivi d'une argile grise pâle. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

- **SECTEUR 10 — Corridor d'un futur égout pluvial le long de l'escarpement est de l'éperon rocheux (km 36+170 à 36+380)**

Un étroit corridor rectiligne, suivant la localisation d'un futur égout pluvial, complète cet inventaire (voir figure 9). D'une longueur de 220 m et d'une largeur de 15 m, ce corridor longe le haut de l'escarpement vers le sud, dans le même boisé que sur l'éperon rocheux, depuis la limite sud de l'emprise de la future route. À cette distance de la bordure de l'escarpement, le socle rocheux est présent en surface presque partout, même sur un sentier qui suit l'emprise qu'en bordure de celui-ci, sur plusieurs mètres. Ce n'est qu'à environ 15 m du bord de l'escarpement qu'on retrouve une accumulation de sols. Vingt-six sondages ont été effectués dans ce secteur là où il y avait un sol meuble, à une distance de 15 et 25 mètres du bord de l'escarpement. La stratigraphie est la même que dans le secteur 9, soit une épaisseur de 10 à 30 cm de limon argileux brun foncé suivi d'une argile grise pâle. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.



Photo 5



Photo 6

Photo 5 - Secteur 6 - Corridor de la ligne électrique - Vue vers l'est

Photo 6 - Promenade de la Gatineau - Secteur 9 à gauche et secteur 8 à droite - Vue vers le sud

4 CONCLUSION

Huit cent neuf sondages archéologique et des inspections visuelles de surface réalisés dans l'emprise prévue pour la réalisation du projet routier n'ont pas permis d'identifier de sites archéologiques. Quelques vestiges associés aux périodes des XIX^e et XX^e siècles ont été découverts dans les secteurs 4, 5 et 8. Des sondages supplémentaires à proximité des sondages positifs n'ont pas révélés d'autres vestiges et ces objets n'ont pas été conservés compte tenu de l'absence de contexte archéologique. Le MTQ peut donc réaliser les travaux de construction prévus sans risque pour le patrimoine archéologique.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Arkéos (2004)** Axe McConnell-Laramée : tronçon rue Saint-Joseph à la promenade du Lac-des-Fées, Gatineau. Inventaire et fouille archéologiques au site BiFw-76 (maison Walker-Wright)-Surveillance archéologique des tranchées associées aux études géotechniques. — MTQ.
- Arkéos (2001)** Autoroute Laramée / McConnell, Hull. Évaluation de l'intérêt archéologique. — MTQ.
- Arkéos (1998)** Fouilles archéologiques au site BiFw-24, parc du Lac-Leamy, Hull. — CCNC.
- Arkéos (1993)** Projet Indeck-Baie Squaw, inventaire archéologique et travaux supplémentaires. — SNC-Lavalin.
- Arkéos (1992)** Projet Indeck/Val Tétreau, inventaire archéologique. — SNC-Lavalin.
- Benmouyal, J. (1971)** Reconnaissance archéologique dans la région du parc de la Gatineau. — MAC.
- Codère, Y. (1996)** Des pierres et des hommes. — MCCQ.
- Desrosiers, P. (2000)** Avis sur les modalités à suivre pour assurer la protection des composants archéologiques du complexe industriel de la E. B. Eddy (BiFw-43). — MCCQ.
- Faubert, D. et autres (1984)** Archéologie des sites du Musée de l'Homme et de la Galerie Nationale. — Musée de l'Homme, Ottawa.
- Gagné, M. (2004)** L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, MRC du Haut-Saint-Laurent, (2003) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1). — MCC/MRC le Haut Saint-Laurent.
- Garry, C. (1914)** Notes sur le site BiFw-n. — Ottawa. Sommaire du rapport préliminaire no 26. Département des Mines, édition no 1503 : 180-181.
- Guitard, M. (1998)** Le site E. B. Eddy : étude historique (BiFw-43). — Ville de Hull.

- Laliberté, M. (2004)** Projet Kabeshinan. Fouilles archéologiques de 2003 sur le site BiFw-6. — Musée canadien des civilisations/Conseil d'éducation de Kitigan Zibi.
- Laliberté, M. (2003)** Inventaire d'une zone à potentiel archéologique, Parc Jacques-Cartier, secteur de la maison Charron. — Commission de la capitale nationale (Ottawa).
- Laliberté, M. (2002)** Inventaire archéologique au parc Jacques Cartier, Hull. — Commission de la Capital Nationale, Hull.
- Laliberté, M. (2002a)** Projet Kabeshinan, recherches archéologiques de 2002 sur les sites BiFw-6 et BiFw-26. — Musée canadien des civilisations/Conseil d'éducation de Kitigan Zibi, Hull.
- Laliberté, M. (2001)** Projet Kabeshinan 2001, les fouilles du site BiFw-6. — Musée canadien des civilisations, Hull.
- Laliberté, M. (1999)** Inventaire archéologique, golf du parc du Lac-Leamy. — Casiloc.
- Laliberté, M. (1999a)** Un campement de l'Archaïque laurentien dans le parc du Lac-Leamy, bilan des fouilles de 1998 sur le site BiFw-20. — Société d'histoire de l'Outaouais.
- Laliberté, M. (1998)** Fouilles de sauvetage sur un site de halte et de portage du Sylvicole inférieur et moyen, projet de sauvetage du site archéologique BiFw-39, parc des Rapides-Deschênes. — stationnement Champlain. CCNC.
- Laliberté, M. (1998a)** Inventaire archéologique des stationnements Champlain, Chaudière et autres aires d'aménagement connexes, corridors des voyageurs, parc des Rapides-Deschênes. — Massie & Associés.
- Laliberté, M. (1998b)** Inventaire archéologique, projet de stabilisation des berges du lac Leamy. — CCNC/PlaniCité.
- Laliberté, M. (1992)** Notes sur les sites archéologiques du lac Leamy, Hull. — MAC.
- Laliberté, M. et autres (1998)** Les fouilles archéologiques de 1997 sur le site BiFw-6, parc du Lac Leamy, Hull. — CCNC/MCCQ.

Laliberté, M. et autres (1997)	<u>Archéologie du lac Leamy, bilan des fouilles de 1996 sur le site BiFw-6.</u> — MCCQ.
Laliberté, M. et Levesque, F. (2000)	<u>Les recherches de 1999 sur le site BiFw-20, parc du Lac-Leamy.</u> — Écomusée de Hull.
La Roche, D. (1980)	<u>Reconnaissance archéologique à Hull, BiFw-5, 6.</u> — MAC.
Levesque, F. (2001)	<u>Inventaire archéologique secteurs BiFw-21 et BiFw-24. Projet du golf du parc du Lac-Leamy, Hull, Québec.</u> — Casiloc.
Pintal, J.-Y. (1994)	<u>Inventaire archéologique du parc Jacques-Cartier, Hull.</u> — CCNC.
Société d'histoire de l'Outaouais (La). (1995)	<u>Inventaire archéologique du parc du Lac-Leamy, 1995.</u> — CCNC/MCCQ/Ville de Hull.
Société d'histoire de l'Outaouais (La) (1995a)	<u>Les recherches archéologiques de 1994 dans le parc du Lac-Leamy.</u> — CCNC/CUO/Ministère des Communications du Canada/MCCQ/Musée canadien des civilisations.
Société d'histoire de l'Outaouais (La) (1993)	<u>Évaluation archéologique de trois sites préhistoriques, parc du Lac-Leamy, Hull, été 1993.</u> — Ville de Hull.
Wintenberg, P.M.O. (s.d.)	<u>Notes archéologiques. Ottawa.</u> — Musée national de l'Homme. 2 volumes.

1

Annexe

Description des photographies

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Inventaire MTQ 2004 Axe routier McConnell-Laramée Boul. Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées, Gatineau	Film no : 1.2 ASA : 200 Objectif :	☒ Diapo ☐ N&B ☐ Couleur ☐ Numérique ☐ Photo
--	--	---

No	Description	Vue vers	Date	Init.
1	Paul Girard	—	22/06/2004	FV
2	Zone 1, boulevard Laramée	O	22/06/2004	FV
3	Zone 1, boulevard Laramée	O	22/06/2004	FV
4	Zone 1, Sondage	—	22/06/2004	FV
5	Zone 2, derniers 150 m vers la limite des travaux	O	22/06/2004	FV
6	Zone 2, sondage, paroi ouest	O	22/06/2004	FV
7	Zone 2, secteur du sondage précédent devant le terrain de stationnement du centre commerciale	N	22/06/2004	FV
8	Zone 4, bretelle existante	SO	23/06/2004	FV
9	Zone 4, clairière avec un sondage positif	NE	23/06/2004	FV
10	Zone 4, clairière avec un sondage positif (Paul Girard)	O	23/06/2004	FV
11	Zone 4, clairière avec un sondage positif, paroi nord	N	23/06/2004	FV
12	Zone 4, depuis le viaduc du boulevard Saint-Raymond	SO	23/06/2004	FV
13	Zone 4, depuis le viaduc du boulevard Saint-Raymond	O	23/06/2004	FV
14	Zone 5, clairière au nord de la jonction des chemins	NE	24/06/2004	FV
15	Zone 5, clairière au nord de la jonction des chemins	N	24/06/2004	FV
16	Zone 5, secteur sud avec boisé de secteur 6 en arrière-plan et ligne électrique	S	24/06/2004	FV
17	Zone 5, fondation de bâtiment détruit en ciment	E	24/06/2004	FV
18	Zone 5, section nord de la clairière	S	24/06/2004	FV
19	Zone 5, section nord de la clairière	E	24/06/2004	FV
20	Zone 5, sondage, paroi sud (point d'emprise 13147)	S	24/06/2004	FV

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Inventaire MTQ 2004 Axe routier McConnell-Laramée Boul. Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées, Gatineau	Film no : 1.2 ASA : 200 Objectif :	☒ Diapo ☐ N&B ☐ Couleur ☐ Numérique ☐ Photo
--	--	---

No	Description	Vue vers	Date	Init.
2 1	Zone 6, sondage, paroi sud, 40 m à l'est du point d'emprise 13141	S	25/06/2004	FV
2 2	Zone 6, végétation dans le boisé (sous-exposée)	O	25/06/2004	FV
2 3	Zone 6, végétation dans le boisé (flore)	E	25/06/2004	FV
2 4	Zone 6, sondage, paroi ouest, sur un monticule	O	25/06/2004	FV
2 5	Zone 6, secteur inondé sous la ligne électrique	O	25/06/2004	FV
2 6	Zone 6, ligne électrique depuis la croisée des chemins	E	25/06/2004	FV
2 7	Zone 8, boisé à l'ouest de la Promenade de la Gatineau (flore)	N	25/06/2004	FV
2 8	Zone 8, petit plateau près du sommet de l'escarpement	N	25/06/2004	FV
2 9	Zone 7, Paul Girard, Caroline Mercier, Marie-Claude Morin, Richard Lapointe	N	25/06/2004	FV
3 0	Zone 8, bordure ouest de la Promenade de la Gatineau	O	29/06/2004	FV
3 1	Ligne électrique depuis le haut de l'escarpement, montre le secteur humide au sud du dépotoir	O	29/06/2004	FV
3 2	Zone 8, sondage, paroi sud, dans le boisé	S	29/06/2004	FV
3 3	Zone 8, végétation dans le boisé (sombre)	NO	29/06/2004	FV
3 4	Zone 8, sondage, paroi est, dans la clairière bordant la Promenade de la Gatineau	E	29/06/2004	FV
3 5	Zone 8, marmotte dans son trou	—	29/06/2004	FV
3 6	Zone 10, chemin rocailleux près de l'escarpement	N	29/06/2004	FV
3 7	Zone 10, secteur marécageux à la limite est des travaux	N	29/06/2004	FV
3 8	Zone 10, secteur marécageux à la limite est des travaux	E	29/06/2004	FV
3 9	Zone 10, secteur marécageux à la limite est des travaux	SO	29/06/2004	FV
4 0	Zone 10, secteur marécageux et boisé sur l'escarpement	O	29/06/2004	FV

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : Inventaire MTQ 2004 Axe routier McConnell-Laramée Boul. Saint-Raymond / Promenade du Lac-des-Fées, Gatineau	Film no : 1.2 ASA : 200 Objectif :	☒ Diapo ☐ N&B ☐ Couleur ☐ Numérique ☐ Photo
--	--	---

No	Description	Vue vers	Date	Init.
4 1	Zone 10, pied de l'escarpement depuis le marécage	O	29/06/2004	FV
4 2	Zone 10, pied de l'escarpement depuis le marécage	O	29/06/2004	FV
4 3	Zone 10, surface rocheuse sur le chemin longeant l'escarpement, près de la limite sud des travaux	NE	29/06/2004	FV
4 4	Promenade de la Gatineau avec zone 8 (à droite) et zone 9 (à gauche), depuis la future ligne de centre	S	30/06/2004	FV
4 5	Zone 8, depuis la future ligne de centre	N	30/06/2004	FV
4 6	Zone 8, premier niveau de l'escarpement à l'est du dépotoir, depuis le sentier qui le longe	E	30/06/2004	FV
4 7	Zone 8, Plateaux de l'escarpement depuis le sentier (mauvais focus)	E	30/06/2004	FV
4 8	Richard Lapointe sondant sur le 2e plateau (depuis le sommet) de l'escarpement	E	30/06/2004	FV